

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2773)

N° AS697

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Vidal, Mme Missoffe, M. Huyghe et Mme Liliana Tanguy

-----

### ARTICLE 15

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.